

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2015

À une séance extraordinaire tenue le 25 juin 2015, à 7 h 30, à l'emplacement habituel des réunions du conseil, étaient présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3 (absente)
Mme Marie-Julie Cossette, conseillère, district numéro 4 (absente)
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5 (absent)
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Est également présent :

M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération du 25 juin 2015
3. Séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Québec – 25 juin 2015
 - 3a Orientations du conseil – Avis de motion et projet de règlement de l'agglomération de Québec modifiant le Règlement numéro R.A.V.Q. 984
4. Période de questions pour les sujets à l'ordre du jour exclusivement (15 minutes)
5. Période d'intervention des membres du conseil
6. Clôture de la séance



1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2015-8561, point numéro 1, séance extraordinaire du 25 juin 2015

RÉFÉRENCE : Avis de convocation

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 juin 2015 soit accepté tel que présenté;

QUE constat unanime soit fait que la présente réunion est considérée comme convoquée conformément à la *Loi sur les cités et villes* et aux usages acceptés;

EN CONSÉQUENCE, les membres du conseil municipal considèrent que l'avis de convocation est bon et valable et y renoncent par la présente.

Adopté à l'unanimité



2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 25 JUIN 2015

POINT NUMÉRO 2, séance extraordinaire du 25 juin 2015

RÉFÉRENCE : Avis de convocation du conseil d'agglomération



3. SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC – 25 JUIN 2015

POINT NUMÉRO 3, séance extraordinaire du 25 juin 2015



3a ORIENTATIONS DU CONSEIL – AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO R.A.V.Q. 984

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2015-8562, point numéro 3a, séance extraordinaire du 25 juin 2015

RÉFÉRENCE : Sommaire décisionnel PC2015-041

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

QUE le conseil est favorable à l'avis de motion et au projet de règlement de l'agglomération modifiant le Règlement d'agglomération numéro R.A.V.Q. 984;

QUE le conseil reconnaît au maire l'opportunité de voter à l'encontre de l'avis de motion et du projet de règlement si de nouveaux éléments ou de nouvelles informations surviennent après l'adoption de la présente résolution et dans la mesure où ces derniers justifieraient de s'y opposer.

Adopté à l'unanimité



4. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR EXCLUSIVEMENT (15 MINUTES)

POINT NUMÉRO 4, séance extraordinaire du 25 juin 2015



5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

POINT NUMÉRO 5, séance extraordinaire du 25 juin 2015



6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION NUMÉRO RVSAD-2015-8563, point numéro 6, séance extraordinaire du 25 juin 2015

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU PAR : le conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

De clôturer la séance de ce 25^e jour du mois de juin 2015 à 7 h 46 et de remercier tous les intervenants pour leur collaboration.

Adopté à l'unanimité

Sylvain Juneau, maire

Olivier Trudel, greffier adjoint